

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

**JEUDI 11 DECEMBRE 2014
à 20 HEURES 15
Salle du Conseil municipal en Mairie**

ORDRE DU JOUR :

- 1- Motion pour le maintien des ressources liées au Fonds Départemental de Péréquation de Taxe Professionnelle.

Saint-Cyr-l'École, le 4 décembre 2014



Le Maire,

Bernard DEBAIN